

Winand HEYNEN

5 JUIIN 1835 - 28 NOVEMBRE 1916.

WINAND HEYNEN

NÉ A FOURON-LE-COMTE

LE 5 JUIN 1835,

DOCTEUR EN MÉDECINE, FIXÉ A BERTRIX EN

1861,

CONSEILLER PROVINCIAL EN

1870,

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS EN

1890.

DÉCÉDÉ A BERTRIX
LE 28 NOVEMBRE 1916.



« La bonté c'est le sens profond de la vie. »

(Bossuet.)

« La charité c'est tout le christianisme. »

(id.)

« L'action est le rayonnement de la vie intérieure. » (Marc Saugier.)

« Pour vous, ne vous laissez pas de faire du bien. »

(S' PAUL, THESS. II, CHAP. III, 13.)



Bertrix, 1^{er} Décembre 1916.

Funérailles du Docteur Winand HEYNEN

Depuis trois jours, la chambre mortuaire avait été envahie par une foule émue et respectueuse.

Une fois encore, on voulait revoir le cher Docteur. Sur son lit de parade, au milieu des cierges, il semblait dormir. Sa belle chevelure blanche lui faisait une auréole ; il était digne dans la mort... Avec respect, chacun le signait, s'éloignait le cœur gros...

Mais voici l'heure du suprême départ... La terre a sa parure d'hiver, tout est blanc et aux arbres un rayon de soleil fait scintiller le givre...

Un nombreux clergé procède à la levée du corps. Monsieur le Chanoine Depierreux, ancien doyen de Neufchâteau, et Monsieur l'Abbé Arnould, doyen de Bertrix, donnent la dernière bénédiction.

Le corbillard est là, traîné par les chevaux du maître dont ils connaissent la voix et qu'ils ont si souvent transporté au chevet des malades ou promené au milieu des bois qu'il aimait... La foule immense, impressionnée, recueillie, entoure cette demeure où il ne restera plus, désormais, qu'une femme en deuil.

Monsieur l'Avocat Jules Poncelet, collègue à la Chambre de Monsieur Heynen, prend la parole ; les têtes se découvrent :

Discours de Monsieur Jules PONCELET,

Représentant de Neufchâteau-Virton.

« MESDAMES, MESSIEURS,

» La douleur publique n'était pas encore assez profonde ! Il fallait qu'un nouveau deuil vînt s'abattre sur nos âmes déjà si angoissées.

» Oui, la mort du vénéré Docteur Heynen vient ajouter à nos malheurs, car elle est un deuil public. Nous souffrons à penser que cette vie, si longue, si belle, si bien remplie, vient à s'éteindre en ces moments de cruelle tourmente !

» Il serait mieux peut-être de vous laisser souffrir en silence et de ne pas remuer vos cœurs, déjà si pleins de tristesse et d'épouvante !

» Mais le devoir est là ! Il ne peut m'être permis, à moi que ce douloureux évènement vient atteindre de façon si intime, de laisser refermer cette tombe, sans venir dire à celui que nous perdons, toute la reconnaissance du pays.

» Reconnaissance ! Que c'est bien, n'est-ce pas, le mot qui est en situation, devant cette belle figure qui s'en va et qui a été, pendant plus d'un demi-siècle, pour toute notre contrée, comme un véritable soleil, tout rayonnant, de bonté, de dévouement et de charité.

» Qu'elle est grande, qu'elle est profonde, la perte que nous venons de faire ! Ce ne sont pas des paroles qui peuvent le dire, vous le sentez tous et jamais je ne pourrais arriver à exprimer, comme il le faudrait, la douleur que cette mort a mise dans nos âmes. Tournons nos regards vers la Providence et cherchons de ce côté, l'espérance et la consolation !

» La vie du Docteur Heynen, s'il nous fallait des exemples de courage, est bien faite pour nous en donner et arracher à notre détresse le *Sursum corda* chrétien, qui relève et reconforte. Car ce fut une vie de combat, une vie de sacrifices, une vie qui resplendit sans doute d'un éclat magnifique, mais qui fut aussi traversée par la peine et l'épreuve.

» Il naquit à Fouron-le-Comte, le 5 juin 1835 ; ses études furent bril-

lantes : il les couronna en 1859, lorsque lui fut conféré, avec la plus grande distinction, le diplôme de Docteur en médecine de l'Université de Liège. Après un séjour à Paris, où il était allé pour se perfectionner dans son art, il vint s'établir à Bertrix.

» Bien rares sont aujourd'hui ceux qui se souviennent de cette époque lointaine, mais nous savons que de suite il conquit l'affection de tous.

» Ce fut alors qu'il rencontra l'ange de douceur que Dieu, sans doute, avait placé sur son chemin ! Par son mariage, non seulement M^r Heynen attirait à lui les sympathies universelles qui entouraient la digne et grande famille dans laquelle il entra, mais il se donnait une compagne incomparable, qui allait, pendant toute sa carrière, partager ses travaux, le guider souvent, le soutenir toujours. Oh ! que la Providence soit bénie, de réserver ainsi à ceux qu'elle protège, des faveurs si marquées !

» C'est en 1870, que le Docteur Heynen entra dans la vie publique : le canton de Paliseul l'envoya au Conseil Provincial, où, pendant vingt ans, il joua les rôles prépondérants et où il acquit une telle autorité que, de suite, il en fut élu, successivement, Vice-président et Président.

» Il suffit d'ouvrir les annales de notre Assemblée Provinciale, pour voir avec quel talent et quel succès, il remplissait son mandat.

» Aussi, lorsque, en 1890, la mort de M^r le Baron d'Hoogvorst laissa vacant le siège de représentant de Neufchâteau, tous les yeux et tous les cœurs se tournèrent vers M^r Heynen. Ses élections à la Chambre furent autant de triomphes successifs.

» C'est là, sur la scène parlementaire, qu'il apparut bien l'homme qu'il était. Quelle somme de travail, de fatigues et de dévouement, représentent ces vingt-cinq années durant lesquelles le Docteur Heynen siégea à la Chambre !

» Le jour ne lui suffisait pas, et l'on sait qu'il donnait souvent ses nuits tout entières, ne connaissant pas le repos, toujours à tout et à tous, pratiquant à la fois les devoirs de sa profession et ses devoirs d'homme public, toujours avec la même charité et la même bonne humeur.

» Il se donnait de toutes façons.

» Par sa correspondance. On compterait facilement, et même sur les doigts, les familles qui n'ont pas reçu de lui au moins une lettre.

» Par ses audiences. Qu'ils sont rares ceux qui, dans cet arrondisse-

ment, n'ont pas franchi le seuil de cette maison, où l'on était toujours certain de recevoir le plus cordial accueil.

» Par ses démarches. Il était connu dans tous les Ministères et toutes les Administrations : il s'intéressait à tant de choses et à tant de monde, que, chaque jour, c'était une infinité de courses et de visites. Et je me rappelle encore la parole d'un Ministre qui disait, en parlant de lui : « Quand je le vois entrer dans mon cabinet, je me hâte de dire oui d'avance, tant je suis certain que je devrai céder à ses instances. »

» Par son assiduité à la Chambre et ses discours. Toujours le premier arrivé, il prêtait, à toutes les questions, l'attention la plus soutenue. Les annales parlementaires témoignent qu'il prenait part à l'étude et à la discussion de toutes les grandes questions, et l'on peut lire de lui des discours savants et documentés sur les sujets les plus divers et les plus intéressants : Enseignement, Droit de suffrage, Assistance publique, Pensions ouvrières, Hygiène, Voirie, Conventions douanières, Tarifs de transport. Et je ne parle qu'en passant, de son intervention dans la discussion de tous les budgets et de tout ce qui pouvait intéresser son arrondissement.

» Aussi, quelle n'était pas son autorité à la chambre ! J'ai pu voir, lorsque je devins son collègue, l'affection, l'estime et le respect dont il était entouré. Tous, et même les plus hautes personnalités, tenaient à prendre son avis, qui était toujours marqué au coin du plus grand bon sens et qui devenait souvent la règle de ses amis.

» Vous savez, du reste, qu'il fit partie de la Commission des XXI, chargée de la révision de la Constitution, et qu'en 1900, la Chambre tout entière voulut lui donner une marque bien éloquente de son estime, en l'appelant à la Vice-Présidence.

» On peut dire qu'il fut comblé d'honneurs : Grand Officier de l'Ordre de Léopold ; décoré de la Croix civique de première classe ; décoré de la médaille commémorative du règne de Léopold II ; Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique ; Vice-Président du Conseil supérieur des Forêts ; Président d'honneur de la Fédération médicale du Luxembourg, etc..

» Combien toutes ces distinctions étaient méritées ! Et avec quelle modestie, il les recevait !

» Sur son lit de mort, un ami lui disait : « Que de bien vous avez fait, durant votre vie ! » Et il répondit : « *Pas assez !* »

» Ces deux mots sont la plus belle image que l'on puisse donner de sa vie : il n'avait jamais fait assez, au gré de son grand cœur ! C'est qu'en

effet, M^r Heynen était avant tout un chrétien. Son existence entière a été consacrée à la cause du bien, c'est-à-dire à la cause de Dieu. C'est de lui qu'on peut dire : « Il a passé en faisant le bien. »

» Aussi a-t-il été, dès ce monde, récompensé de sa grande charité et de son beau dévouement, car il est peu d'hommes qui aient été entourés d'autant de reconnaissance et d'affection.

» Il emporte avec lui, dans la tombe, la vénération de tous, aussi bien de ceux qui furent ses adversaires que de ceux qui furent ses amis.

» On se souvient encore de la manifestation de reconnaissance que son parti voulut lui offrir, lorsqu'il fut appelé à la Vice-Présidence de la Chambre. Ce fut une explosion dans tout l'arrondissement, et même dans tout le pays.

» Et ce n'était que justice, car il fut le plus grand et le plus intrépide défenseur de la cause à laquelle ses convictions l'attachaient.

» Qu'on me permette de ne pas rappeler aujourd'hui trop de souvenirs, en ces moments où l'on doit effacer de la mémoire les luttes du passé. Qu'on me permette seulement de dire à ce grand disparu, au nom de tous ceux dont il fut le chef aimé : « *Merci!* »

» Dieu a voulu mettre fin à cette belle carrière, en des moments bien douloureux. Le Docteur Heynen, qui avait si bien servi son pays, a souffert avec lui et s'en est allé sans voir la fin de nos malheurs.

» Que la Providence entende les prières qu'il lui adressait pour notre Patrie, et qu'Elle lui accorde la juste récompense de ses mérites.

» Qu'Elle daigne consoler la vénérée compagne qu'il laisse seule en ce monde, et dont la vie vient de se briser une troisième fois!

» Ils avaient supporté ensemble de grandes douleurs, surtout lorsque, à quinze ans de distance, Dieu leur enleva leurs deux fils.

» Madame Heynen supportera cette troisième épreuve, avec la même foi et le même courage. Elle n'aura plus la consolation qu'elle trouvait en celui qui disparaît, mais elle la trouvera dans l'affection respectueuse de tout un pays qui pleure avec elle, et qui lui vouera la même reconnaissance et lui témoignera une vénération toujours plus grande.

» Au revoir, cher M^r Heynen!

» Pardonnez à celui qui parle en ce moment de n'avoir dit que très mal un peu de ce qu'il fallait dire. L'émotion patriotique lui étreint trop le cœur, pour qu'il puisse trouver des accents dignes de votre mémoire.

» Au revoir, cher et vénéré Collègue, que Dieu vous rende au centuple le bien que vous avez répandu autour de vous! »

Monsieur le Notaire Franz Delogne parle au nom du Canton de Paliseul :

Discours de Monsieur Franz DELOGNE, Conseiller provincial.

« MESSIEURS,

» Les hommages émus, les éloges si bien mérités qui viennent d'être rendus au vénérable défunt, demeureraient incomplets, si le canton de Paliseul, que M^r le Docteur Heynen a représenté au Conseil Provincial pendant vingt ans, ne joignait sa voix à celle qui vient de se faire entendre.

» C'est une rude tâche que de retracer vingt ans d'une vie aussi remplie que celle du Travailleur infatigable, auquel seule la mort pouvait donner le repos.

» C'est en 1870 que M^r le Docteur Heynen est entré au Conseil Provincial pour y représenter le canton de Paliseul; c'est là qu'il a fait ses premières armes et développé les éminentes qualités qui devaient faire de lui un des grands hommes politiques de Belgique.

» Sa candidature ramena l'union entre Bertrix, la Semois et Paliseul; c'était, pour lui un des souvenirs les plus agréables de sa vie publique.

» A lire les bulletins des séances de 1870 à 1890, on peut se rendre compte aisément de son activité débordante; son nom fut bientôt mêlé à toutes les questions importantes traitées au Conseil.

» En premier lieu, je citerai la question de l'Enseignement; il mit tout son zèle à faire jouir des subsides les écoles libres adoptables; il fit également de nombreux rapports sur la pension des instituteurs. En 1875, il demanda la création d'un fonds spécial pour relever l'agriculture de sa décadence et favoriser les grands travaux d'irrigation et de drainage.

» En matière forestière, il avait une compétence spéciale reconnue et universellement acceptée. Il était grand partisan du boisement de nos terres incultes; c'est ainsi que la commune de Bertrix lui doit ses belles sapinières qui font aujourd'hui sa richesse.

» Mais c'est surtout la question des chemins de fer vicinaux, alors

l'une des plus importantes, qui concentra principalement son activité; aussi a-t-il mérité de devenir et de rester le savant rapporteur de toutes les lignes de la Province, jusqu'au jour où la confiance de ses Collègues l'eût appelé à la présidence du Conseil Provincial.

» Il s'acquitta de cette tâche difficile avec un tact, une bienveillance, une sagesse et une impartialité, auxquels ses adversaires eux-mêmes rendaient justice.

» Je n'entreprendrai pas, Messieurs, de vous énumérer les largesses provinciales que son crédit et son influence ont fait obtenir au canton de Paliseul et à tous ses électeurs.

» Quel est celui qui, parmi la foule qui entoure ce cercueil, n'a pas eu recours à lui! Quel est celui qui n'a pas fait appel à son dévouement! Quel est celui qui n'a pas franchi le seuil de sa maison hospitalière, pour lui demander aide et protection!

» Ah! Messieurs, nous pouvons pleurer! Le deuil qui nous frappe est bien cruel; nous perdons aujourd'hui notre grand citoyen, notre puissant protecteur, celui auquel Bertrix et le canton de Paliseul doivent tant. Et nous le perdons dans des moments où nous avons tant besoin d'appui, tant besoin de protection!

» Vingt années de mandat de Conseiller provincial, vingt années de confiance réciproque des électeurs envers leur élu et de l'élu envers ses électeurs!... Cette évocation, à elle seule, ne forme-t-elle pas le plus bel éloge du Défunt?

» Mais, si Monsieur le Représentant Heynen a connu les triomphes politiques durant sa longue carrière, il a rencontré également sur son chemin bien des épines, bien des tristesses, bien des deuils, et il lui a fallu sa grande énergie et sa résignation de chrétien pour surmonter toutes les épreuves. C'est dans le travail surtout qu'il cherchait des consolations et l'oubli des peines.

» Mais nous comprendrons ce qu'il a dû souffrir, arrivé au soir de sa vie, de ne pas trouver à côté de lui, parmi les siens, le continuateur de ses œuvres et de ses idées. Nous comprendrons aussi les angoisses de ce grand patriote en voyant le malheur s'abattre sur notre infortuné pays!...

» Après avoir été ratifié par son vote, le geste héroïque de notre Roi, Monsieur Heynen était revenu parmi nous, voulant partager nos souffrances physiques et morales... Ses derniers moments ont été consacrés

aux deux plus belles œuvres que la charité a suscitées en ces tristes temps : l'Œuvre de secours aux prisonniers et l'Assistance aux orphelins de guerre. — C'est à nos pauvres exilés que sont allées ses dernières générosités!...

» Mais, Messieurs, comment évoquer le souvenir de M^r Heynen sans penser à celle qui a participé à ses succès politiques et partagé ses peines ; à la collaboratrice si dévouée de toute sa carrière ; à Madame Heynen, la compagne tendrement aimée, et qui, aujourd'hui, pleure avec nous le cher Trépassé ?

» Nous prions le Seigneur de donner à cette grande chrétienne la force et la résignation pour supporter son immense douleur.

» Après avoir consacré toute sa vie à faire le bien, à lutter pour la défense de toutes les causes nobles et justes, Monsieur Heynen a vu venir la mort, et l'a attendue avec calme et soumission ; il a reçu avec la plus grande piété les secours suprêmes que la Religion apporte aux mourants ; puis, une dernière fois, il communia pour son Roi et pour sa Patrie !

» Adieu, Monsieur le Représentant, votre nom restera béni sur toutes les lèvres, votre souvenir restera dans nos cœurs et le récit de votre noble vie figurera dans les Annales de l'Histoire de notre Pays. »

Vient ensuite Monsieur le Docteur Dechesne, Président de l'Union médicale professionnelle du Luxembourg :

Discours de Monsieur le Docteur DECHESNE de Saint-Hubert.

» MESDAMES, MESSIEURS,

» Le corps médical belge et particulièrement le corps médical de notre province sont en deuil : ils viennent de perdre leur vénérable et cher confrère, le Docteur Winand Heynen.

» L'impitoyable mort, non contente de faucher sur tous les points de l'Europe, les plus jeunes et les plus belles existences, espoirs de leurs patries, dont elles auraient dû enrichir le patrimoine des sciences, des arts, du commerce et de l'industrie, nous enlève le médecin le plus aimé, le plus estimé, le *Primus inter pares* : Winand Heynen n'est plus !

» Né à Fourn-le-Comte, aux confins des provinces de Liège et de Limbourg, le 5 juin 1835, il fit ses humanités et ses études de Médecine à Liège, où, comme partout, il brilla aux premiers rangs.

» Après avoir assumé pendant trois années la charge de chef de clinique de chirurgie, et fait un stage au service du très distingué Professeur Spring (*), notre ami vint s'établir à Bertrix, qui eut l'avantage de rencontrer en lui un praticien instruit et expérimenté, qui sut gagner bientôt l'estime et la confiance des familles et rendre d'immenses services à ses concitoyens, dans la pratique de son art et dans presque toutes les branches de l'activité humaine.

» Heynen s'attacha plus encore à son village d'adoption, en y épousant sa très digne compagne, Mademoiselle Marie Pierlot, issue d'une des familles les plus anciennes et les plus considérées de l'Ardenne. Madame Heynen, femme d'une vive intelligence et d'un jugement profond, devint la collaboratrice, je dirai même l'ange tutélaire de notre regretté défunt : elle l'aida puissamment à supporter les dures afflictions de la vie, notam-

(*) Et un séjour à l'étranger, ainsi que le comportait la bourse de voyages décernée par l'Université aux étudiants ayant obtenu *la plus grande distinction* à tous leurs examens.

ment la mort prématurée de leurs deux fils bien-aimés, qu'un sort cruel leur enleva lorsqu'ils n'étaient encore que des jeunes hommes.

» D'autres de ses amis vous ont parlé des qualités politiques et administratives de notre très regretté confrère, qui fit du village de Bertrix une véritable ville, dont l'importance et la population s'accroissent de jour en jour.

» Je vous dirai seulement qu'Heynen, homme politique ardent, aux idées très larges, ne garda jamais rancune à ceux qui pensent autrement que lui, et qu'il rendait, avec une vive satisfaction, service à tout le monde, sans distinction d'opinion ou de parti.

» Personnellement, j'ai été son concurrent aux élections législatives de 1893, et la politique ne parvint jamais à détruire notre vieille et inaltérable amitié.

» Je dis vieille, avec raison, car dès 1866, à mon arrivée à Saint-Hubert, où je venais remplacer mon grand-père, qui y avait rempli, comme moi, une carrière médicale de plus de 50 ans, j'eus le plaisir de rencontrer souvent, dans la partie de notre canton située au delà de la rivière de l'Homme, notre ami Heynen, plus ancien que moi de cinq ans, et qui m'aida, par son précieux et habile concours, dans les cas les plus difficiles de ma jeune pratique professionnelle.

» Je le retrouvai, en 1884, mais sur des bancs opposés, au Conseil provincial du Luxembourg, dont il fut le président, et jamais nos rapports ne cessèrent d'être des plus cordiaux et des plus amicaux.

» Je veux surtout proclamer hautement les services qu'Heynen a rendus à notre belle profession ; en 1878, les médecins autorisés par la loi de 1818, à délivrer les médicaments à leurs malades, se virent menacés du retrait de l'autorisation du cumul de la Médecine et de la Pharmacie ; grand émoi dans tout le pays médical, et notre dévoué confrère, prenant auprès du Gouvernement et des Chambres législatives, la défense de nos intérêts, obtint par une loi qui porte son nom — la loi Heynen — le respect des droits acquis.

» Dans toutes les autres circonstances où nous eûmes recours à ses bons offices pour obtenir justice, ainsi à propos du tarif suranné du personnel ouvrier des Chemins de Fer de l'État, s'il ne parvint pas toujours à nous faire traiter équitablement, nous le trouvâmes néanmoins à nos côtés pour soutenir notre juste cause.

» Aussi la reconnaissance du corps Médical belge lui fut-elle à jamais acquise, et nos deux grands corps reconnus par la loi — la Fédération des Unions professionnelles de Belgique et l'Union Médicale professionnelle

du Luxembourg — lui décernèrent-ils, à l'unanimité, le titre de Président d'honneur de ces importantes corporations.

» Dans deux occasions mémorables, lorsque nous fêtâmes à Bruxelles, à la Maison des Médecins, sous les auspices de notre Fédération, son cinquantenaire professionnel, et, le 5 Juillet 1914, lors du Congrès de Médecine de Bouillon, les nombreux praticiens, venus de tous les points du pays, y acclamèrent ce confrère d'élite, ce vaillant défenseur de la Médecine et des Médecins.

» J'entends encore ces acclamations enthousiastes, quand, après l'avoir remercié en notre nom à tous, je lui donnai une inoubliable et confraternelle accolade.

» Je dis inoubliable, parce que ce fut la dernière fois que nous revîmes notre cher et vénéré Président d'honneur, en cette journée qui fut pour lui une véritable apothéose.

» Tel était, dépeint à grands traits, l'excellent Médecin dont nous déplorons aujourd'hui la perte, et dont le nom restera inscrit au Livre d'Or de la Profession, à côté de celui d'un autre Président d'honneur, forcé par la maladie de résilier ses fonctions, notre cher ami Odilon Boulangier de Bruxelles, qui nous fut ravi jeune encore, à peine âgé de 52 ans.

» Puissent ces témoignages de respect légitimement dûs, cette immense affluence de personnes amies accourues, malgré la rigueur et les misères des temps, et surtout la difficulté des moyens de transport, adoucir la poignante douleur de sa vénérable compagne, la bonne Madame Heynen, dont nous avons eu souvent l'occasion d'admirer l'inlassable dévouement, et qui fut véritablement l'ange de son foyer.

» Je m'arrête, quoique j'aie encore beaucoup à dire pour exalter les grands mérites de celui que nous pleurons, et c'est au nom de la Fédération Médicale Belge et de l'Union Médicale Professionnelle du Luxembourg que j'adresse à notre Président d'honneur, *qui restera toujours le prototype de l'Homme de Bien et toujours notre Modèle*, un dernier et confraternel adieu ! »

.
.
.

Le cortège s'ébranle. Les coins du poêle sont tenus par MM. Poncelet, Dechesne, Fr. Delogne et J. Delogne, bourgmestre de Bertrix. Les enfants

des écoles, objet de la constante sollicitude du D^r Heynen, marchent en tête, suivis du Cercle S^t Joseph portant en berne son drapeau ; puis viennent les ardoisiers avec la bannière de leur patronne S^{te} Barbe ; la Société de Secours Mutuels des Chemins de fer et son drapeau ; devant le char funèbre est le drapeau communal entouré des membres du Conseil. Les médecins, les personnalités politiques suivent la famille. Innombrables sont les amis que les malheurs des temps ont forcément retenus (les télégrammes et les lettres reçus en témoignent).

La cérémonie religieuse revêt un caractère de simplicité et de grandeur... La messe est finie et l'offrande tenue par deux prêtres dure toujours... On sent que l'homme qui nous quitte est profondément regretté et que, par dessus tout, il était aimé.

L'absoute est donnée... *In paradisum*... Quittez cette église pour laquelle vous avez tant travaillé et lutté, cher Monsieur Heynen,... cette église où chacun a pu voir si souvent votre belle tête s'incliner... Allez reposer près de vos fils tant pleurés, au milieu de vos concitoyens, dont vous avez, durant plus d'un demi-siècle, soulagé les souffrances, et dont un si grand nombre ont dû à votre clairvoyance médicale et à votre conscience de chrétien, les consolations religieuses de leur dernière heure.

Au cimetière les discours suivants ont été prononcés :

Discours de Monsieur Jules DELOGNE, Bourgmestre de Bertrix.

» Au nom du Conseil communal et de la population de Bertrix, je viens déposer sur la tombe de Monsieur le Docteur Heynen l'hommage des sentiments d'estime respectueuse et de reconnaissance profonde, que tous veulent lui rendre au moment solennel où il disparaît pour toujours.

» Interprète de cette foule émue qui se presse autour de son cercueil pour l'honorer, je viens exprimer les regrets immenses que nous cause la fin d'une existence si précieuse et exalter, une fois encore, l'activité bienfaisante d'une si noble carrière. D'autres ont vanté les mérites sans nombre qu'il s'est acquis dans les hautes sphères politiques qu'il fréquenta, je me bornerai à retracer la vie de M. le Docteur Heynen, telle qu'elle se déroula au milieu de ses concitoyens, vie toute de dévouement, de travail, de vertu, vie admirable consacrée au service de tous, pour le triomphe de la foi catholique.

» Quand, il y a 56 ans, M. Heynen s'établit à Bertrix, amené par les voies mystérieuses qui devaient le conduire vers de si hautes destinées, il s'identifia tout de suite avec sa patrie d'adoption. Il assumait courageusement les charges, très pénibles à cette époque, de sa profession de médecin. Avec quelle adresse, avec quel tact, avec quelle sollicitude, il soignait ses malades. Que de patients sa science sauva de la mort! Que de mourants s'en sont allés, que sa parole charmeuse soutenait encore dans l'espoir de la guérison! Y a-t-il une maison où il n'ait pas pénétré un jour, et où il ne laissa une consolation, sinon la santé? Aussi, c'est avec une confiance entière en la probité et l'efficacité de son art, que tant de malades accouraient de loin jusqu'à lui, que tant de familles le gardèrent fidèlement comme médecin, que tant de graves décisions ne furent prises que sous l'autorité de son conseil.

» Il fut aussi, il fut surtout, le médecin des ouvriers et des pauvres qui accédaient à lui sans façon, et vers qui son cœur généreux le poussait naturellement.

» Il remplit ce rôle de médecin avec toute la ferveur que donnent la conviction scientifique et le souci de l'action sociale que son exercice au-

torise. Aussi, il resta médecin pratiquant au milieu des labeurs de la vie politique, et, à cette préoccupation de son état, il sacrifia son temps, son repos, ses forces, avec la plus parfaite abnégation.

» En 1870, M. le Docteur Heynen entra la première fois au Conseil communal et y tint de suite la place importante que sa compétence lui valait. Dès lors, rien ne lui est étranger de ce qui intéresse sa commune. Avec un coup d'œil sûr, il entrevit la possibilité d'assurer sa prospérité, en lui aménageant, dans la création des bois, une richesse de long avenir. C'est sous son inspiration, et malgré l'opposition routinière, que furent exécutées les premières plantations, qui sont aujourd'hui l'ornement de notre sol et le gage de notre fortune. Alors, il entreprend de construire ce magnifique temple, élevé à la gloire de Dieu et à la louange de la population qu'il abrite. Puis, ce sont les écoles communales, les écoles adoptées, l'établissement de nombreuses voies de communication, la mise en valeur des terrains incultes, les travaux d'assainissement, en un mot, tout ce qui est utile pour amener partout le bien-être et l'hygiène, le développement moral et matériel du village.

» C'est pour reconnaître cette initiative si intelligente de M. le Docteur Heynen, que la population de Bertrix organisa en son honneur, le 31 juillet 1910, les fêtes splendides qui, par leur éclat et par l'enthousiasme qu'elles soulevèrent, marquent l'apothéose de cette vie de labeur persévérant consacrée à la prospérité publique.

» La demeure de M. Heynen fut toujours hospitalière : les plus pauvres et les plus riches y étaient également accueillis, et nul n'en sortit jamais qui ne fut conseillé ou secouru. Toutes les vertus, d'ailleurs, y habitaient, les vertus humaines et les vertus chrétiennes. Dans la tâche énorme de bonté qui y fut accomplie au milieu du travail pénible et souvent ingrat de la politique, M. le Docteur Heynen eut le bonheur d'être compris et secondé par l'admirable femme qui fut toujours l'organisatrice et le soutien de son dévouement, et dont la vaillance doubla la sienne.

» Plusieurs fois le malheur s'abattit sur ce foyer et le Docteur eut la cruelle douleur de perdre ses deux fils, l'espoir de sa vie et la consolation promise à sa vieillesse. Il supporta ces coups terribles avec l'humble résignation du chrétien à la volonté divine, en se réfugiant dans les consolations et les espérances de la foi.

» Ses concitoyens prirent une grande part à sa peine, et ces circonstances pénibles leur furent l'occasion de témoigner au pauvre père combien il leur était cher; témoin de ses éclatants succès, de ses joies et de ses tris-

tesses, le peuple de Bertrix semblait s'être associé à la vie du Docteur Heynen et en ressentir toutes les manifestations. Il vécut et grandit de plus en plus dans l'estime de tous, entouré de respect et de reconnaissance.

» Quand il tomba malade, l'anxiété gagna tous les cœurs et l'on trembla à la pensée que cette existence, si utile, pourrait être brisée. Hélas, malgré les nombreuses prières qui tentèrent d'obtenir sa guérison, le mal empira et le Docteur Heynen atteignit sa fin avec la sérénité, avec la confiance chrétienne que donne à ceux qui meurent dans le Seigneur, l'assurance des promesses éternelles.

» C'est dans le repos du Ciel que nous nous plaisons à le voir, déjà récompensé par Dieu, dont il a si loyalement servi la cause, durant sa vie. »

**Discours de Monsieur Léon GOCHET,
Sous-Inspecteur des Eaux et Forêts.**

» MESSIEURS,

» Monsieur le Docteur Heynen n'est plus ! Une noble et grande figure a disparu ! Les émouvants discours que vous venez d'entendre, vous ont retracé, avec une sincère vérité, les grandes lignes de cette vie abondamment remplie et grandement utile ; ils vous ont montré Monsieur le Docteur Heynen salué par tous les gens de cœur — sans distinction de partis — comme un homme d'une activité féconde, d'une intelligence largement ouverte, d'un dévouement sans borne, quand il s'agissait de la prospérité de son pays ou du bien-être de ses concitoyens.

» Il semble donc que tout ait été dit ; mais son labeur constant s'est étendu à des domaines trop nombreux et trop divers pour cela. Aussi, une tâche s'impose à moi comme un devoir, de venir, en qualité d'agent et au nom de l'administration forestière, apporter ici à un membre dévoué du Conseil supérieur des Forêts et de la Société centrale forestière, un hommage de reconnaissance émue, pour tous les services qu'il a rendus en cette matière.

» Fervent admirateur des bois, il était pleinement convaincu que la conservation et la création de belles et riches forêts constituent pour un pays un intérêt puissant. Il s'attacha donc à répandre cette idée et usa largement de ses nombreuses relations, pour la propager.

» S'aidant de son influence politique, il saisissait toute occasion d'appuyer avec énergie les diverses propositions tendant à agrandir et à améliorer le domaine forestier, tant de la nation que des communes.

» Vis-à-vis de ces dernières surtout, il prodiguait tout son effort en vue de les encourager dans cette voie ; en leur faveur, il sollicitait des pouvoirs publics, de nombreux et importants subsides, notamment pour la mise en valeur par le boisement de toutes ces étendues incultes et sans rapport, sur lesquelles ne pouvait s'exercer l'activité des agriculteurs.

» Et ici, la commune de Bertrix lui doit un tribut spécial de reconnais-

sance. C'est à lui, c'est à son esprit éclairé et prévoyant qu'elle doit ses opulentes et belles sapinières qui couvrent de leur richesse de vastes terrains autrefois sans valeur, et lui font, parmi les communes de la région, une situation des plus enviabiles.

» Voilà, Messieurs, en larges traits, l'œuvre du Docteur Heynen en matière forestière; œuvre féconde s'il en fût! Aussi le Conseil supérieur des Forêts ne crut-il mieux faire que de s'attacher la vive intelligence du regretté défunt, en lui offrant la vice-présidence de son bureau.

» Voudrai-je ajouter, maintenant, tout ce que Monsieur le Docteur Heynen a fait pour le personnel forestier, en vue d'améliorer sa situation?

» Cette question est trop intimement liée à l'intérêt du bon entretien et de la surveillance des bois, pour que son esprit logique et judicieux s'en soit désintéressé. Le personnel de gestion et de surveillance doit donc aussi à sa mémoire son tribut de reconnaissance et saura le lui donner avec plénitude et sincérité. Ne pouvant rien de plus pour son cher bienfaiteur disparu, il voudra reporter sur sa compagne éplorée, l'hommage de son affectueux respect et de son dévouement loyal. Aussi serait-ce pour lui une douce pensée de savoir que cet humble, mais sincère témoignage de sa sympathie a été pour Madame Heynen, la source d'un peu de consolation dans le deuil cruel qui la frappe.

» Cher Vice-Président, au moment poignant du suprême au revoir, laissez-moi, au nom de mes collègues et de tous les amis de nos belles forêts, vous dire un cordial et généreux merci. Notre activité s'inspirera du souvenir de la vôtre; votre œuvre grande et belle vous survit et nous y puiserons, dans l'avenir, de puissants et féconds enseignements.

» Du sein de votre repos, si justement gagné, vous continuerez à nous aider encore par la mémoire de votre vie.

» Pour tout ce que nous vous devons, merci, cher Vice-Président; pour tout ce que nous vous devons encore, merci et au revoir! »

**Discours de Monsieur Edouard BOUCHÉ, Serre-frein,
Président de la Société de secours mutuels „ La Fourmi ”.**

« MESDAMES, MESSIEURS,

» En ce champ de repos qui renferme tant d'espérances anéanties, tant de malheurs imprévus, je viens adresser au grand patriote, au grand protecteur de la province de Luxembourg un dernier et sincère hommage de reconnaissance.

» Celui que nous pleurons aujourd'hui avait du génie, une âme grande, l'esprit pénétrant, le cœur à l'épreuve de tous les contretemps, beaucoup de prudence et de circonspection dans toute sa conduite.

» Le Docteur Heynen arriva à Bertrix en 1861. Dieu avait mis en lui et autour de lui tous les avantages qui présagent les grands succès : l'intelligence, le courage, l'énergie. Ses grands talents dans l'art médical, joints à un dévouement de tous les instants, lui valurent la confiance et l'estime des habitants de Bertrix et de tout le canton de Paliseul.

» En 1863, il épousa Mademoiselle Marie Pierlot ; de ce mariage sont nés deux braves enfants. Une union parfaite, l'affection réciproque, le travail faisaient régner dans cette famille l'aisance et la paix. C'était la maison où l'on guérit, où l'on donne, où l'on console, où l'on soulage toutes les misères, où l'on travaille pour le bonheur de ses semblables. Innombrables sont les emplois qu'il a procurés, les faveurs qu'il a obtenues, sans jamais rechercher le moindre avantage.

» Monsieur Heynen a coopéré à un nombre considérable de Sociétés humanitaires ; il a été depuis sa fondation le Président d'honneur de notre Société ; il contribua puissamment à sa prospérité, nous aidant de ses conseils et de ses dons, — notamment pour l'achat d'un splendide drapeau.

» Tant de mérites et de sacrifices ne devaient pas exempter Monsieur Heynen de participer largement au calice d'amertume préparé à tout mortel. Il connut toutefois les joies pures de ce monde ; sa vie fut mêlée de bonheur et de grandes tristesses. Mais dans l'adversité comme dans la prospérité, il resta le chrétien convaincu, soumettant sa volonté à celle du Tout-Puissant.

» Une belle et sainte mort devait couronner une telle vie. De grandes souffrances, généreusement acceptées, vinrent ajouter à ses mérites. Il fit ses adieux à son épouse et à tous ceux qui l'avaient entouré de leurs soins, puis, en pleine connaissance et soumission, il rendit son âme à son Créateur.

» Chère épouse et chers parents désolés, disons avec Fénelon : « Oh !
» pardonnez à notre douleur ; peut-être que dans peu de temps, nous
» pourrons goûter un peu de consolation ; laissez-nous en ce moment
» pleurer notre cher défunt, car vous savez mieux que nous combien il
» mérite d'être pleuré... »

» Chère Madame Heynen, vous l'avez aimé, vous l'avez consolé, vous avez partagé ses travaux, ses peines et ses souffrances ; il vous reste une grande consolation, c'est le souvenir de ses vertus. — La province de Luxembourg perd en Monsieur Heynen un brillant défenseur et les ouvriers du chemin de fer un grand protecteur ; ils resteront fidèles à sa mémoire et s'encourageront par les exemples de sa vie.

» Puisse cette manifestation de sympathie être pour la famille éplorée un baume consolateur.

» Monsieur Heynen, dormez en paix près de vos enfants que vous avez tant aimés, que vous avez tant regrettés, que vous avez tant pleurés. — C'est l'adieu suprême du personnel des Chemins de fer de la Société de Secours Mutuels LA FOURMI. »

Monsieur Arthur Pavageot adresse un dernier adieu au nom des ardoisiers :

Discours de Monsieur Arthur PAVAGEOT.

» La tombe familiale de nos patrons va se refermer sur notre vénéré Docteur Heynen... A nous ses ardoisiers, ses subordonnés de prédilection, ses amis, ses enfants, il revient d'adresser le dernier mot... Ce sera celui du cœur, celui de la reconnaissance.

» Il fut notre médecin et notre représentant, notre patron, notre conseil, notre protecteur, notre soutien.

» Médecin incomparable, de grande science et de grand cœur, consciencieux et généreux, il a donné ses soins, durant de longues années, aux ardoisiers de Bertrix, d'Herbeumont, d'Orgeo, de Warmifontaine, sans compter ni son temps, ni ses fatigues. Entre ses abonnés et ses clients libres, c'est aux premiers qu'allait d'abord sa sollicitude, parce qu'il se regardait comme lié envers eux par ses engagements.

» Il a fait plus... Alors que ses charges politiques l'avaient amené à se libérer de ses obligations médicales à notre égard, il nous ouvrait toujours les trésors de son expérience consommée, de son tact médical si fin, si subtil, et, ajoutant les remèdes aux prescriptions, il nous soignait sans autre salaire que la satisfaction de nous être utile.

» Entré dans notre famille patronale en 1863, il prit l'initiative de voyages à l'étranger pour l'extension de nos produits ardoisiers : ce qui nous amena de meilleurs gains. Toujours, il s'intéressa de près à la marche de nos travaux.

» Il nous avait en vue, nous ses fidèles ardoisiers, quand, avec sa haute intelligence et sa connaissance parfaite de son terrain d'action, il prenait part aux travaux parlementaires dont sont sorties les lois qui ont amélioré de tant de manières la condition des ouvriers et leur ont donné une certaine participation aux affaires publiques par le droit de vote.

» La question des pensions le préoccupait depuis longtemps. Son passage, en 1868-1872, à la commission administrative de la Caisse de prévoyance du Luxembourg siégeant à Neufchâteau, fut marqué par l'octroi aux vieux ouvriers de petites pensions qui, dans sa pensée, devaient aller en augmentant au fur et à mesure des ressources à créer. Il regretta tou-

jours la disparition de cet organisme supprimé par la réglementation de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents. — Soucieux des maladies professionnelles des ouvriers ardoisiers et mineurs, il émit au Parlement le principe de les assimiler, dans une certaine proportion, aux cas des blessures accidentelles.

» Dans nos peines, nos désirs, nos difficultés, c'est vers lui que se tendait notre espoir, ... et il nous aidait en toutes choses ; il aimait notamment à nous faciliter l'achat de petites propriétés agricoles, la construction de logements salubres, dégrevés de contributions, etc. Il était Président d'honneur de notre mutualité.

» Un vide s'est fait parmi nous ! Nul ne le remplacera celui que nous pleurons, car nul ne réunira comme lui la science et la bonté, la dignité et la simplicité !

» Nous chercherons en vain, dans nos besoins, la lumière de son expérience, l'appui de son influence ! ...

» Lundi à noire fête patronale, comme aux fêtes patriotiques que nous espérons, c'est en vain aussi que nous chercherons devant nous sa noble et belle stature, sa tête au port si ferme, aux traits expressifs et fins, si vénérable sous sa couronne de cheveux blancs ! ... Sainte Barbe, notre patronne, présentez à Dieu notre double prière : que le Ciel récompense sans tarder celui qui nous fut secourable et bon, et que sa douce et vénérée compagne trouve un peu de consolation dans l'hommage que nous rendons, et le souvenir fidèle que nous promettons à celui dont elle a connu et partagé tous les travaux ! »

Extrait du journal " Le Luxembourg ,,
No. du 3 décembre 1916.

WINAND HEYNEN

L'homme qui vient de disparaître à un âge avancé a rempli dans notre province de Luxembourg une longue et brillante carrière politique.

Il n'était pas originaire de chez nous ; mais il avait réussi à s'adapter si bien à notre tempérament qu'il s'était en réalité identifié à notre coin de terre, dont il sut exprimer avec talent, avec mesure et avec une belle et sereine autorité, les sentiments, les idées et les aspirations.

Winand-Mathieu Heynen, issu d'une famille de bons propriétaires agricoles, est né le 5 juin 1835 à Fouron-le-Comte, un assez important village de la province de Liège, dans le canton de Dalhem, à cinq kilomètres de Visé. Cette localité, située aux confins du Limbourg, est, paraît-il, une commune flamande. Ses adversaires politiques ont plusieurs fois reproché à M. Heynen cette origine, en le traitant de « flamand ». Le représentant de Neufchâteau répondait invariablement, jouant flegmatiquement, mais non sans une certaine ironie, sur une équivoque, qu'il était « liégeois » puisque Fouron-le-Comte se trouve dans la province de Liège.

.....
.....
.....

Le jeune « fouronnais » alla étudier la médecine à l'université de Liège. Il se rendit ensuite à Paris et à Berlin, où il suivit des cliniques et se perfectionna dans l'art auquel il comptait consacrer sa vie. Il avait des aptitudes remarquables et il se serait illustré comme médecin s'il eût voulu accepter les offres séduisantes qui lui furent faites. On lui avait présenté une brillante clinique à Anvers et il aurait pu aspirer à revêtir la toge professorale.

Il était plutôt de goûts modestes et il préféra se consacrer à la tâche in-

grate, laborieuse, mais combien bienfaisante de médecin de campagne. Un de ses frères, sensiblement plus âgé que lui, Gilles Heynen, né en 1823 et mort en 1901, s'était déjà installé comme médecin dans le village natal; Winand dut naturellement s'éloigner du nid familial et chercher place au dehors. Par quels chemins mystérieux arriva-t-il à Bertrix, où il apporta ses pénates en 1861, c'est ce qu'il est assez difficile à dire; mais il devait trouver dans le gros bourg ardennais qui l'avait attiré et sur lequel il avait jeté son dévolu, une terre propice à l'exercice de sa profession et bientôt un fief politique inexpugnable.

Il donna d'abord tous ses instants à l'art médical, pour lequel il avait un véritable amour et qu'il n'abandonna jamais, même lorsqu'avec l'âge vinrent en plus de nombreuses et multiples occupations politiques. Le jeune médecin se fit une réputation qu'il dut à la fois à sa science, à son habileté, à son dévouement, aux soins inlassables dont il entourait ses malades et aux qualités affectueuses d'un caractère heureux et bon.

Il a publié un mémoire très intéressant intitulé : *Des constitutions médicales au point de vue des épidémies*, qui fut couronné par la Société médico-chirurgicale de Liège. On a aussi de lui des études sur l'emphysème pulmonaire, une maladie à laquelle sont, dit-on, particulièrement prédisposés les ouvriers ardoisiers de l'Ardenne.

D'autres soins, d'autres devoirs venaient de s'adjoindre chez Monsieur Heynen à ceux de sa profession de médecin. Il avait épousé à Bertrix, la fille de M. Auguste Pierlot, un important propriétaire d'exploitations ardoisières, héritier d'un nom jouissant dans la contrée de la plus haute estime. Son beau-père vint à décéder inopinément; il le remplaça tant à la tête de son industrie ardoisière à laquelle il s'attacha, — il continua à l'exploiter plus tard avec son beau-frère M. Louis Pierlot, — que dans son mandat de conseiller communal.

La politique devait bientôt l'entreprendre de façon sérieuse, sans jamais l'accaparer cependant et l'engloutir complètement.

.
.
.

En 1870, les électeurs du canton de Paliseul lui faisaient un beau succès et l'envoyaient siéger au Conseil provincial, où il allait occuper une place prépondérante. Il y fut d'une activité remarquable et se distingua par des qualités sérieuses qui le mirent vite en vedette. Dès 1873, il était appelé à la vice-présidence de cette assemblée et il occupa cette place marquante

jusqu'en 1884. En 1888, ses collègues l'élevèrent à la présidence. S'il ne s'y tint pas longtemps, c'est qu'il cédait à des destinées plus hautes. La voix unanime des catholiques de l'arrondissement de Neufchâteau l'appela à recueillir à la Chambre la succession du Baron d'Hoogvoorst, décédé, jeune encore, au commencement du mois de mai 1890. Le Baron d'Hoogvoorst, très aimé dans le pays et dont le nom brillant était une petite gloire pour ses mandants, avait pendant plusieurs années représenté avec un certain relief l'arrondissement de Neufchâteau au Parlement. Il allait trouver en M. Heynen un remplaçant d'une origine plus modeste, mais d'une rare valeur.

L'élection du 3 juin 1890 fut pour les catholiques de l'arrondissement de Neufchâteau une victoire éclatante. M. Heynen l'emporta à une majorité jusqu'alors inconnue, sur un concurrent Bruxellois...

... Le nouveau député ne connut plus dès lors que des triomphes et il fut réélu dans des conditions flatteuses sous tous les régimes électoraux qui se succédèrent chez nous.

M. Heynen s'initia avec une rare facilité à toutes les questions d'ordre moral et matériel que comportaient ses fonctions politiques. Il s'intéressa avec goût, avec intelligence aux multiples problèmes de la vie courante. Il se familiarisa aussi aisément que rapidement avec les manifestations diverses de la haute politique, de la science économique et sociale; il sut s'assimiler comme tout naturellement les données les plus élevées comme les plus minutieuses des domaines les plus divers de l'activité générale. Il prit la parole, tant au Conseil provincial qu'à la Chambre — mais à la Chambre surtout, — dans les discussions les plus importantes, sans négliger jamais les modestes intérêts de son canton ou de son arrondissement.

Ce fut, en effet, une part des plus actives qu'il prit aux débats parlementaires et à la direction des affaires du pays. Il s'était fait par ses connaissances, son expérience, le tact de ses manières, la modération de ses idées, la vraie supériorité de son intelligence et de son caractère, une place en vue à la Chambre. Il y était écouté et son opinion y était d'un grand poids.

Ce n'est pas que le représentant de Neufchâteau fût doué d'une éloquence remarquable, mais il savait émettre sa pensée en termes clairs et précis, avec conviction, sans circonlocutions inutiles et avec une autorité, à la fois pleine de douceur et de distinction, qui s'imposait et qu'on acceptait. On attendait toujours avec impatience son tour de parole, certain qu'on était que son opinion ne serait point banale, qu'elle serait, au contraire, l'expression d'un rare bon sens, d'un esprit cultivé, d'une réflexion étudiée et d'une conviction sincère.

Et qu'on ne prenne pas ce que nous venons de dire pour un éloge vulgaire que nous jeterions, comme un hommage fleuri et coutumier, sur une tombe encore entr'ouverte. Nous n'avons fait qu'exprimer strictement des faits reconnus et tout à l'honneur de l'enfant adoptif de notre Luxembourg.

Sa supériorité s'imposa d'ailleurs si bien qu'en 1901 le choix de ses collègues le porta à la vice-présidence de la Chambre. A cette occasion, une grande manifestation fut organisée en son honneur à Neufchâteau. Ce fut une fête mémorable dont les journaux de l'époque ont conservé le souvenir dans de longs articles élogieux. Une autre manifestation jubilaire eut lieu à Bertrix, le 31 juillet 1910, à l'occasion de son cinquantième de doctorat en médecine et de quarante années de vie politique qu'il comptait alors.

Nous ne pourrions, même en abrégé, donner dans ce modeste article, un aperçu de l'activité parlementaire de cet homme politique éminent. Il aborda tous les domaines. Il donna particulièrement son avis et prit la parole sur les grandes questions de l'enseignement, de l'organisation de l'armée, de la reprise du Congo, de la révision de la Constitution. Il fit partie de la Commission des XXI; c'est M. Heynen qui posa l'idée de conférer le droit de vote aux chefs de ménage — idée réalisée par le vote plural qui accorde une voix aux pères de famille.

Mais il ne bornait pas à l'élaboration des lois et aux travaux de la Chambre les devoirs de son mandat et les soins dont il se croyait débiteur envers ses électeurs et son arrondissement.

Il était d'une serviabilité extraordinaire et l'on ne compte pas les démarches auxquelles il s'astreignait... Il recevait tout le monde, sans distinction de parti, et surtout les humbles et les petits, avec une bonté pleine d'affabilité et de ménagement.

Il va sans dire que ce vétéran de nos luttes politiques ne fut pas sans avoir des adversaires et sans être attaqué sur le terrain mouvant et difficile de la politique. Mais si certains journaux crurent bon de lui tailler des croupières, le docteur de Bertrix ne se laissa pas faire et il sut répondre de bonne encre. Ses ripostes ne manquaient même ni de verve, ni d'une ironie parfois fort plaisante, quoique toujours digne.

.
.
.

Si la vie publique lui fut souriante et ne lui apporta guère que des succès et des honneurs, il n'en fut malheureusement pas de même dans sa vie domestique. La douleur et la mort visitèrent son foyer. Il perdit

les deux seuls enfants — deux fils — que le ciel lui avait donnés, l'un mort en 1887, et l'autre, déjà un homme fait, décédé à la fin de 1905.

.
.
.

M. Heynen était au physique d'une taille élevée, élégante, dégagée, aux épaules larges. Il avait le front haut, un profil fin, le teint vif, des yeux bleus très-doux, parfois légèrement ironiques; la physionomie d'expression souriante s'encadrait dans une barbe argentée, sous une belle chevelure blanche et soyeuse portée longue. De mise modeste mais soignée et toujours correcte, il abandonnait dans la vie privée le haut de forme parlementaire pour reprendre avec satisfaction le vieux compagnon de ses courses médicales : un immense chapeau planteur de feutre mou léger, sous lequel il s'abritait contre le soleil et la pluie, le vent et la neige de notre dur climat d'Ardenne. En dehors de ses fonctions officielles, il en était inséparable et il lui faisait une silhouette personnelle caractéristique.

C'est après une vie des mieux remplies que Winand Heynen vient de rendre son âme au Créateur le 28 novembre. Il laisse le souvenir d'un patriote éminent, d'un parlementaire distingué, d'une intelligence éclairée, d'un homme de devoir et de bien, d'un type curieux d'homme public pondéré, un peu flegmatique à la mode anglaise, ayant donné l'exemple, pendant toute une longue carrière, d'une honnêteté politique foncière, d'une probité absolue et des plus belles vertus privées. Il peut être proposé comme un modèle d'activité, de travail, de loyauté, de dignité et d'honneur. Quelque soit le parti auquel on appartienne, on doit rendre hommage à une pareille existence et l'on s'incline respectueusement devant une telle mémoire.

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur, ils se reposeront de leurs travaux, car leurs œuvres les accompagnent et les suivent.

(Apoc. XIV, 13.)

vieux et vous remercie de
ceux que vous avez eu
l'attention de m'adresser.

M. Haynen

Perthuis, le 27 Janvier 1914

Cher Monsieur Adnet,

Vous êtes une des plus
anciennes connaissances
de mon cher mari et
je comprends votre peine
et vos regrets. Je vous
remercie sincèrement
des prières, que en famille,
vous avez adressées à Dieu
pour le repos de son âme.
Deux fois, au cours de sa
maladie, il a dit à M.
le Doyen : priez pour moi.
Je ne m'attendais pas à
cette épreuve : c'est un
arthros qui est survenu
tout à coup et, en le
faisant trop souffrir, a

affaibli le cœur. Il ne s'est
pas fait d'illusion sur son
état et il a accepté la mort
en chrétien soumis et courageux.
C'était bien triste de le voir
tout souffrir, mais la mort
en elle-même a été douce
et calme, pleine de confiance
en Celui qui allait le juger
et dont il avait toujours
servi la cause.

Je ne vous dirai pas com-
bien je suis seule et dans
la peine. Mon pauvre
mari avait les jambes usées,
mais pour tout le reste
il n'était pas un vieillard.
Sur son lit de parade, il
semblait dormir. Une
foule d'amis, même de parents,
n'ont pu assister aux obsèques.

et ils m'écrivent leurs regrets.
Je comprends que vous n'y
soyez pas venu et d'autant
plus que votre santé laissait
à désirer. J'espère que vous
allez mieux et que votre fils
est en bonne santé. Vivons
courage et espérons que le
bon Dieu fera miséricorde au
monde - si coupable - hélas!
En Ardennes, nous avons
beaucoup de neige et il fait
froid. Cet hiver rappelle
celui de 1870.

Je crois pouvoir vous envoyer
une image avec portrait ;
en attendant je joins un
souvenir précis.

Recevez, cher Monsieur, chère
Madame, et toute la famille
l'expression de mes bons sen-
timents. J'y joins mes meilleurs